

GACOGNE 2004

Sous Chemin
Les Loges
La Chaume des Ponts
L'Huis Bourdiaux
Jailly
Saugny
Le Moulin Granard
Tachely
Les Granges
Lavault
Le Mont
Le Bourg
Le Petit Cart
La Porouse
Beauregard
Longues Vernes
Raffigny
L'Huis Brochard
L'Huis Dupin
Le Saloir
La Roche
La Frasse
L'Huis Gauthereau
L'Huis au Fiot
Le Verniau
Fragny
La Gare
Pert
Parjot
Le Gravet
Rhuère
La Coppe
L'Huis Taupin
L'Huis Boileau
L'Huis Pillavoine
L'Huis au Page

Vous avez été nombreux à m'indiquer que le journal communal habituellement diffusé en début d'année vous avait fait défaut en 2004. C'est le temps qui m'a manqué à cette période et je fais appel à votre indulgence.

2003 aura vu enfin se réaliser d'importants travaux projetés depuis plusieurs années : La route forestière de Montbion et le garage communal.

Le « redémarrage » du Comité des Fêtes avec de nouveaux bénévoles venus se joindre à l'ancienne équipe donne un nouveau dynamisme aux manifestations qui égalaient la vie du village. Dans ce domaine, il est appréciable que l'on puisse avec nos amis de Mhère et Vauclaux faire un char pour le traditionnel comice Agricole du Canton.

L'Auberge aura vu son activité s'étoffer avec le Point Poste et l'arrivée du tabac.

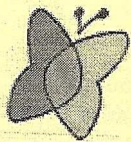
Le nouveau Réseau Rural des Ecoles a quelque peu modifié la répartition des enfants dans les écoles de Dun les Places, Brassy et Gâcogne mais a permis de conserver les cinq classes tout en apportant des conditions d'enseignement idéales aux élèves de notre secteur.

Le recensement réalisé avec le plus grand sérieux par Annick FERROT nous a révélé que notre population avait augmenté de 18 personnes depuis 1999, la portant ainsi à 268 habitants.

Je suis aussi très heureux de la décision du SIAEP de Mhère Gâcogne Vauclaux de ne pas renouveler le contrat avec la SAUR et du regroupement avec le SIAEPA de Pannecièrre dont le premier effet est une baisse sensible du prix de l'eau.

Bien fidèlement à tous.

Christophe Gagnepain.



Du tri sélectif...à la taxe d'ordures ménagères

« Comment se fait-il que nous essayons de trier de mieux en mieux nos déchets ménagers, et que la taxe augmente régulièrement ? »

Voilà la question à laquelle le Conseil Municipal de GACOGNE m'a demandé de répondre... je vais essayer de le faire au mieux.

- Le volume d'ordures ménagères, c'est environ 1kg par personne et par jour, mais avec une augmentation continue de 2,5 % par an malgré la mise en place du tri sélectif.
- Les frais d'exploitation : augmentation normale d'année en année :
 - * de la masse salariale ; évolution du SMIC, des charges, des carrières,
 - * des frais sur le matériel : entretien et réparations,
 - * des frais de carburant : augmentation significative en ce moment,
 - * du renouvellement des camions : matériels de plus en plus perfectionnés, mais aussi plus chers.
- SIEEN :

Le transport et le traitement des déchets ménagers est pris en charge et refacturé par le Syndicat Départemental : transport et enfouissement près d'AVALLON, nos ordures ménagères coûtent 80 euros la tonne (+ 4, 5 % entre 2002 et 2003)
- Le tri sélectif est à la fois un geste écologique, et à la fois une économie collective. C'est à peu près 600 tonnes par an qui sont envoyées en centre de tri (plus loin qu'AUXERRE) : 40 euros la tonne au lieu de 80 euros dans la poubelle. C'est donc là qu'il y a des économies à faire, mais qui dépendent de chacun de nous :
 - D'une part, il y a encore des personnes qui ne trient pas : je l'ai encore constaté en voyant une benne se vider sur le chantier ces jours-ci ; cliquetis de verre, tontes de gazon, emballages divers.
 - D'autre part, le tri peut-être mal fait ; des échantillons sont prélevés au centre de tri... les refus sont facturés 140 euros la tonne...en 2003, cela a coûté 3 500 euros (23 000 F) au Syndicat.

Notre Ambassadrice de tri, Hélène THOMAS, suit toutes ces questions de très près. Elle a organisé dernièrement des réunions publiques intercommunales pour encourager ce tri sélectif, et aussi pour annoncer la mise en place du compostage vers la fin de cette année. GACOGNE était très bien représentée à la réunion de MHERE.

COMPOSTAGE :

C'est le dernier maillon de l'effort à faire dans la récupération et le traitement des déchets : la loi de 1992 nous y oblige et nous serons dans les derniers à être en règle si la plate-forme de compostage, sur le lieu de la déchetterie, entre en fonction, comme prévu, avant la fin de cette année. (travaux conduits par le SIEEN).

Il s'agira donc de faire du compost avec tout ce qui est putréfiable : déchets verts, déchets de cuisine, restes de repas, papiers ou cartons mouillés ou salis.

Si ce tri ultime est bien fait, la partie déchets envoyés en décharge contrôlée (pour 80 euros la tonne) devrait encore se réduire.

Le compost fabriqué sera à la disposition des communes et des particuliers.

La mise en œuvre de cette « collecte future formule » a été évoquée dans les réunions intercommunales, et sera précisée le moment venu.

Voyez que c'est une entreprise très lourde, rendue plus coûteuse qu'ailleurs à cause de notre habitat dispersé... mais aussi que c'est une action écologique et citoyenne qui demande l'adhésion et les efforts de tous.

. Un artiste est également entré dans la famille. Il s'agit de Monsieur TEXIER, à la fois peintre et sculpteur. On lui doit entre autres la statue de « David » située dans le parc, des bustes en marbre et en bronze, ainsi que des tableaux.

. Monsieur Arthur de SANSAL, promu au rang de Colonel, eut le malheur de perdre deux de ses fils (frères de Monsieur Antoine de SANSAL) tombés au champ d'honneur. L'un, Officier, est mort pour la France durant la Première Guerre Mondiale ; l'autre, héros de la Résistance, a perdu la vie dans le maquis durant l'occupation allemande.

Voici maintenant quelques événements dont le château a pu être témoin :

. Le 29 Juillet 1832, à l'occasion de l'inauguration du « Pont de la Reine Marie-Amélie », bâti sur l'Anguisson, au port de La Roche, un banquet auquel assistaient de nombreux maires des environs, accompagnés de leurs élus, de la Garde Nationale, ainsi que du reste de la population, fut offert sous les ombrages de RAFFIGNY, lequel se termina joyeusement par des danses villageoises.

. Le 28 Juillet 1833, eut lieu à l'église de Gâcogne une cérémonie religieuse en l'honneur des combattants de Juillet, morts pour la défense des lois et de la liberté, durant les trois journées d'insurrection nommées « Les Trois Glorieuses » (27-28 et 29 Juillet 1830). A l'issue de cette cérémonie, et pour commémorer l'avènement de Louis Philippe, Duc d'Orléans, M. DUPIN avait pris toutes dispositions pour une nouvelle joyeuse fête champêtre à laquelle était conviée toute la commune de Gâcogne, hommes, femmes et enfants. On dit que des chants et des danses se succédèrent jusqu'à la nuit où la fête se termina par un éblouissant feu d'artifice.

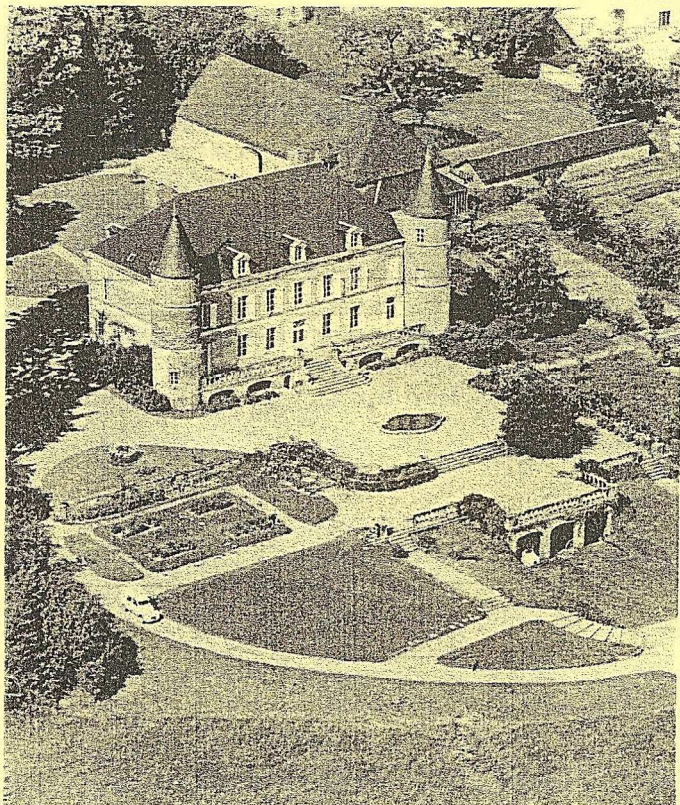
Hélas ! des faits moins heureux se produisirent par la suite :

. En 1940, le château fût réquisitionné par l'armée allemande. Cette occupation, de courte durée (deux mois environ) fut cependant suffisante pour que les soldats y commettent de nombreuses déprédations et pillages des meubles et objets de famille.

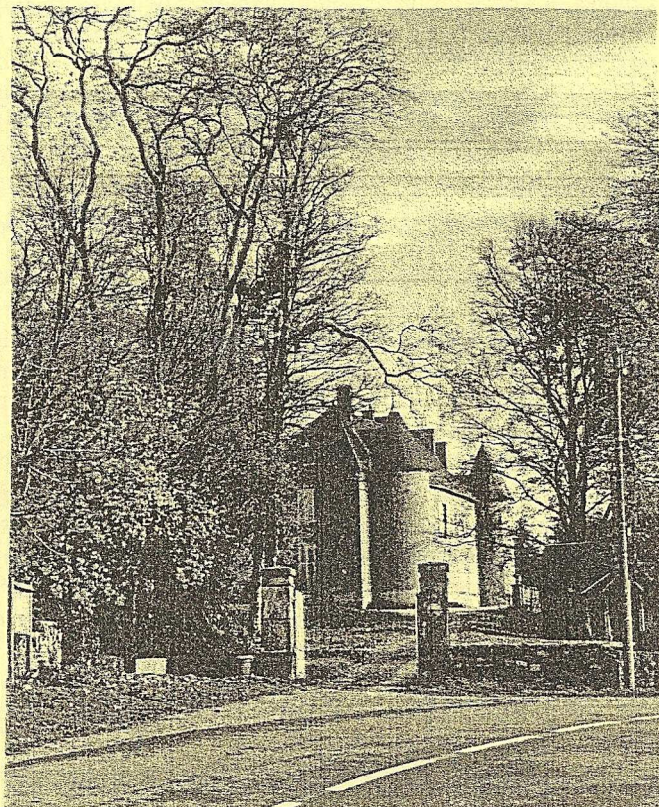
. Deux cambriolages successifs survenus dans les années 1970-1980 dépouillèrent à nouveau le château de certains objets précieux.

Mais, terminons cette page d'histoire par un événement heureux et contemporain puisque RAFFIGNY vient à nouveau de connaître une grande fête à l'occasion du mariage de la petite fille de Monsieur Antoine de SANSAL, Mademoiselle Diane SANSON de SANSAL qui a pris pour époux Monsieur Diégo BLANCHARD de la BUHARAYE, descendant par sa mère de la famille de CERTAINES, le 17 Août 2002, journée magnifiquement ensoleillée. A cette occasion, cette belle demeure retrouva, pour quelques jours, la grandeur, le charme, la lumière et la chaleur qu'avait su si bien lui donner le Président DUPIN.

Souhaitons à cette famille qui n'a cessé de restaurer, de lutter, d'aimer pour conserver l'héritage reçu, de le perpétuer encore pour très longtemps en faveur de ses générations futures.



Château de Saugny



Château de Raffigny

Faisons maintenant plus ample connaissance avec le **Château de SAUGNY** :

Situé à 6 kms de *Lormes*, le **Château de Saugny** est dominé au nord par *Le Montard*, montagne de 470m d'altitude, actuellement plantée d'arbres, mais qui autrefois, couverte essentiellement de vignes et de prairies, offrait à son sommet un des plus beaux coups d'œil du Morvan. Sa façade sud, majestueuse, regardant à la fois le *Bois des Nuits* et le hameau de *Moulin Granard*, apparaît au promeneur comme une gravure de conte de fées.

- Au milieu du XVI^e siècle, cette demeure se limitait à une simple maison d'environ 150m² entièrement construite sur une vaste cave. On suppose qu'elle servit de petite place forte à un groupe de huguenots. Une chapelle dédiée à St-Barthélémy aurait été construite à proximité, sur la montagne du même nom, à la mémoire des martyrs de l'abominable massacre du 24 Août 1572 opposant catholiques et protestants.

- Fin du XVII^e - Début du XVIII^e siècle, le propriétaire de l'époque fit élargir la maison existante en lui adjoignant une surface équivalente, construite sans cave, et comportant des plafonds dits « à la française » très répandus dans la région.

- Fin du Premier Empire et début de la Restauration (aux alentours de 1815), Monsieur **Bonnamour**, qui avait fait fortune dans le flottage des bois, devint par alliance propriétaire de ce qui n'était encore qu'un manoir. Il entreprit de nouveaux remaniements : rehaussement de la charpente afin d'obtenir un étage supplémentaire sur toute la surface, construction de deux tours, ainsi que d'un colombier. C'est alors que cette demeure prit l'allure d'un château.

- En 1925, Monsieur **Benoît de Chabannes**, grand-père de Monsieur **Joachim**, entreprit, selon les plans de l'architecte RENAUD (à qui l'on doit la très audacieuse *Chapelle de Bethléem à Clamecy*) d'importants travaux de mise en valeur et de confort :

- . A l'intérieur, pose de l'électricité et du chauffage central, ainsi qu'édification d'une chapelle, sur la partie originelle du château, à l'emplacement de l'ancien four à pain.

- . A l'extérieur, côté sud, aménagement des jardins et de deux terrasses étagées dont une est agrémentée d'un très gracieux bassin circulaire.

Selon les écrits de certains historiens, ce lieu aurait appartenu, en 1546, à **Sébastien de Rabutin**, Seigneur du Montal, et premier huissier de la chambre du dauphin (futur Charles IX).

Puis ce fief passa, par alliances, de familles en familles sans qu'aucune vente ne soit jamais intervenue. On peut citer les familles *Rousset*, *Collin*, *Delagrance*, *de Razout*, *Bonnamour*. C'est cette dernière famille qui le légua à la **Comtesse de Chabannes**. Depuis cette époque la famille **de Chabannes** n'a cessé d'en être propriétaire.

Parmi les possesseurs de ce domaine, citons quelques personnes hors du commun :

- . Monsieur **Gaston de Chabannes** (1840-1905) s'engagea au service du Saint-Père pour la défense des Etats de l'Eglise. Entré en 1861 dans le Bataillon des Zouaves pontificaux, Chevalier de l'Ordre de Pie IX, il fut le dernier soldat à entrer dans la capitale lors du siège de Paris en 1870. Il ne voulut jamais couper la barbe qu'il portait en bouc parce que le Pape le lui avait tirée en disant : « Je vous bénis jusqu'à la 5^{ème} génération ».

- . Monsieur **Benoît de Chabannes** (1866-1932), fils du précédent, sortit de Saint-Cyr en 1890. Promu lieutenant Colonel, il a été considéré comme le modèle de l'officier et du chrétien.

- . Monsieur **Jean de Chabannes**, fils de **Benoît**, Aspirant au 217^e régiment d'artillerie, est mort pour la France à *Verdun* en 1918, à l'âge de 20 ans.

- . Notons qu'au cours de la première moitié du XX^e siècle quatorze membres de la famille entrèrent dans les ordres.

- . Monsieur **Michel de Chabannes**, né en 1915, et frère de Monsieur **Jean**, a donné sa vie à la musique, essentiellement populaire, qui était sa passion. Virtuose du basson et du piano qu'il enseignait gratuitement à de nombreux élèves dans le Beaujolais, c'était un artiste sensible et discret qui jamais il ne s'est prévalu d'avoir obtenu les Palmes académiques, à l'âge de 39 ans, ainsi que le Premier Prix de Conservatoire.

Aucun événement véritablement marquant ne vint troubler la quiétude de cette demeure située à l'écart des routes principales. Fort heureusement, elle traversa sans souffrir la période révolutionnaire et celle de l'occupation allemande. Son seul et pire ennemi porte le nom de « mérule », champignon dévastateur qui a détruit gravement et insidieusement une grande partie des boiseries, poutres et parquets. Ses méfaits considérables, découverts en 1998, plongèrent les occupants du château dans une profonde consternation. Depuis, ils ne cessent de consacrer leur temps et leur argent à réparer ce qui a été détruit.

Parmi les événements heureux qui animèrent le château, on retiendra :

- . qu'à chaque Noël, après la messe de minuit, Monsieur **Gaston de Chabannes** et sa généreuse épouse avaient coutume de réunir au château tous les habitants du hameau pour un joyeux réveillon.

- . qu'en 1971, cette demeure connut une période de grande activité et de fête lors du mariage de la sœur de Monsieur **Joachim de Chabannes**, **Blanche**, avec le **Prince de Bauffremont-Courtenay**. Le repas qui fut servi à cette occasion ne comptait pas moins de 600 personnes.

Les actuels propriétaires, ainsi que leurs enfants, très attachés sentimentalement à leur patrimoine, unissent tous leurs efforts pour que cette demeure reste le lieu de vie convivial qu'il n'a cessé d'être depuis son appartenance à la famille **de Chabannes**. Souhaitons leur de pouvoir encore embellir et conserver ce très joli château rempli de souvenirs.

ETAT CIVIL

Dans le journal de l'an dernier, nous avons donné pour la première fois l'Etat Civil nominatif des habitants de la Commune, voilà donc celui de 2003 :

Naissance : 1 - Florentin RIVIERE

Mariage : 1- Stéphanie LANGLET et Régis BLANDIN

Décès : 9 - Odette HONGLER

- Marcel ROBE
- Marcelle NAUDOT
- Robert BEAUDEQUIN
- Maurice PETIT
- Henri GRILLOT
- Valentine MAZEAU
- Léone GUILLEMINOT
- Jeanne JEANGUYOT

3 habitants de l'extérieur dont les obsèques ont été célébrées à GACOGNE : Raymonde LEBRE, Simone BAILLY et Marcel GROSPERRIN.

Dans nos communes vieillissantes, il y a plus de décès que de naissances, néanmoins au dernier recensement le nombre d'habitants est supérieur de 18, cela est dû aux résidents secondaires qui ayant l'âge de la retraite viennent à GACOGNE en résidence principale, mais aussi à quelques jeunes ménages avec enfants qui se sont installés, et cela est heureux.

Thérèse FICHOT

Du côté de L'Auberge

Déjà plus de deux ans parmi vous... nous ne voyons pas le temps passer.

Durant cette période, deux services se sont rajoutés à notre activité avec l'arrivée du Tabac et l'ouverture du Point Poste (colissimo, recommandés, timbres, etc....). Nous espérons répondre au mieux à vos attentes et sommes bien évidemment à votre écoute.

Nous vous remercions tous le 6 de vos visites durant ce temps et pour celles des années à venir.

Hervé – Lydie

Aurélié – Quentin – Antonin et Florentin

SIAEPA DE PANNECIERE

Le contrat avec la SAUR arrivant à échéance fin février, il n'a pas été renouvelé. Dans le même temps, le SIAEP de Mhère, Gâcogne, Vauclaux a été dissous et les trois communes ont adhéré au SIAEPA de Pannecièrre qui compte actuellement dix communes et gère l'eau en régie.

Depuis le 1^{er} mars 2004, le syndicat est opérationnel.

Trois personnes ont été embauchées : un responsable de la station et des bureaux de Montigny et deux fontainiers.

Deux véhicules utilitaires ont été achetés.

Pour tout renseignement ou tout problème technique (fuite, manque d'eau, qualité, branchement) **vous pouvez appelez au 03 86 84 74 13**. Les week-end et jours fériés, votre appel sera basculé sur le téléphone de la personne en service d'astreinte.

Nous espérons que le Syndicat vous donnera toute satisfaction, tant dans la production de l'eau, le suivi de la qualité, la gestion du réseau et de la clientèle.

Josette LAUNAY

Mairie quelques informations utiles

Pour vos formalités administratives, le secrétariat de Mairie est ouvert de 14 heures à 17 heures les lundi, jeudi et vendredi.

Permanence du maire : le samedi de 14 heures à 16 Heures 30.

Congés annuels : du 2 septembre au 14 septembre 2004 inclus et du 14 octobre au 9 novembre inclus.

Une permanence sera assurée le jeudi de 14 heures à 17 heures.

Nous tenons à vous rappeler que les fiches individuelles ou familiales d'état civil ont été supprimées et sont remplacées par une copie du livret de famille ou de toute autre pièce d'identité. Les photocopies n'ont plus à être certifiées conformes.

Pour la délivrance d'une carte d'identité, veuillez vous munir d'un extrait de naissance ou de votre livret de famille et de 2 photos (il faut au moins 3 semaines pour satisfaire votre demande).

Pour la délivrance d'un passeport : extrait de naissance ou copie du livret de famille, 2 photos, un timbre fiscal à 60 euros et votre ancien passeport.

Vous pouvez aussi passer au secrétariat pour vos demandes de carte grise, certificat de vente de véhicules et les demandes de visite pour permis poids lourds.

Point Poste

Pour vos envois de courrier, recommandés, colis achats de timbres et retrait d'espèces, le Point Poste est à votre disposition tous les jours sauf le mercredi à l'Auberge de GACOGNE.

Bibliothèque

Le bibliobus dépose au printemps et à l'automne un grand choix de livres de tous genres (romans, bandes dessinées, biographies, histoire, livre d'enfants, etc...). Nous disposons également de livres que des lecteurs nous aimablement donnés. Vous pouvez les emprunter gratuitement tous les mercredis à la Mairie de 14 heures 30 à 16 heures 30.

Fleurissement

Le fleurissement des villes et villages est depuis quelques années entré dans les mœurs. On n'imagine plus une cour, une place, une rue sans fleurs et c'est bien ainsi.

Le programme de fleurissement des hameaux avec l'installation par les employés communaux de bacs ou parterres et l'entretien et l'arrosage par les habitants semble être un bon compromis. Désormais, les hameaux de Jailly, le Bourg, Lavault, Pert, Le Gravé en sont dotés. Ceci contribue à améliorer le cadre de vie de chacun.

Chacun peut, par le fleurissement de sa cour, son jardin ou sa façade apporter son originalité dans cette entreprise d'embellissement.

Un grand merci à Madeleine et André VECTEN qui réalisent avec beaucoup de goût toutes les plantations, la plupart du temps avec leurs propres plants.

Merci à toutes celles et ceux qui plantent, arrosent, soit chez eux, soit dans les bacs déposés dans les hameaux.

Bon courage et qui sait ... bonne chance pour le concours des maisons fleuries.

Christophe GAGNEPAIN.

Prix 2003 : M. et Mme MULLER, M. et Mme JEANGUYOT, Mme Roselyne BOITEUX, M. et Mme PAULET, M. THOMAS, Commune de GACOGNE.

Rappel des dates auxquelles il est interdit de faire du feu : du 15 février au 15 avril
du 15 juin au 15 septembre

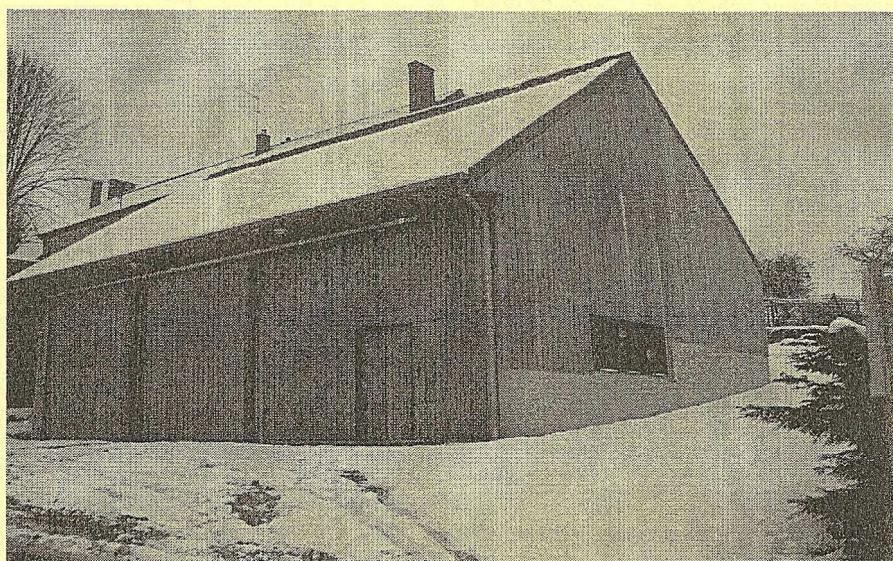
Le budget 2004

Section de fonctionnement

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
Charges à caractère général : <i>(eau, edf, chauff., carburant, tél., assurances, entretien matériel et bât., loc photocop...)</i>	36 392	Produits du domaine : <i>(vente de bois, concessions cimetièrè, occupation domaine public)</i>	2 160
Charges de personnel :	53 205	Impôts (taxes hab.fonc.prof.) :	55 072
Autres charges de gestion courante : <i>(contributions écoles, sce incendie, CCAS, ind.élus, subventions...)</i>	37 513	Dotations de l'Etat :	95 156
Intérêts d'emprunts :	3 613	Loyers :	8 316
Dépenses imprévues :	3 500	Remboursements charges par le SIRP :	7 336
Virement section investissement :	68 862	Produits exceptionnels : <i>(participation route forestière)</i>	14 433
Subvention Sce d'eau	191	Excédent 2003 reporté :	20 803
	-----		-----
	203 276		203 276

Section d'investissement

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
Construction garage communal (solde) :	1 168	Subventions :	137 683
Assainissement mairie/école :	12 567	Remboursement FCTVA :	9 500
Route forestière (solde) :	14 047	Excédent 2003 reporté :	23 019
Chemins ruraux 2003 :	12 500	Virement section fonctionnement :	68 862
Réhabilitation logement (honoraires) :	3 000		
Achat terrain :	250		
Lame de déneigement :	11 660		
Voirie 2004 (dont aqueducs) :	52 902		
Pompes à essence Auberge :	10 000		
Logiciel :	2 668		
Murs, défense incendie, éclairage... :	16 489		
Remboursement emprunts (capital) :	6 573		
Dépense imprévues :	5 000		
Solde 2003 reporté :	90 240		
	-----		-----
	239 064		239 064



Garage communal construit en 2003

PROMENADE DANS LE PASSE

Le passé historique d'un village rural est bien souvent lié au château situé sur son territoire. Or, GACOGNE a le privilège de compter deux belles demeures seigneuriales : RAFFIGNY et SAUGNY. C'est dire que l'histoire de GACOGNE, riche de son passé, ne manque pas d'intérêt.

A l'aide de l'aimable collaboration des propriétaires auxquels nous adressons tous nos remerciements, nous avons effectué une promenade dans le passé afin de mieux connaître ces châteaux

Commençons par le **Château de RAFFIGNY** situé à 17 Km de *Corbigny* et dominant *l'Anguison*.

Cette demeure a été construite à la fin du XVI^e siècle sur l'emplacement d'une maison supposée appartenir à un propriétaire-négociant des flottages de bois, industrie forestière prospère, née en 1549, et qui disparut au début du XX^e siècle avec l'apparition du chemin de fer.

Voici la description qu'en fit le **Président DUPIN** lorsqu'il en prit possession en 1817 :

« RAFFIGNY était un commencement de terre sur laquelle se trouvait un commencement de château ».

Ce manoir se composait alors :

- . d'un corps principal, au sud, flanqué de deux tourelles du XVI^e siècle,
- . d'un corps moins important, au nord, occupé par une vaste cuisine et une boulangerie, le tout ayant été construit en granit du Morvan par des artisans locaux.
- . d'une chapelle « délabrée » du XV^e siècle, dédiée à Sainte-Barbe, supposée être à l'origine une halte de pèlerins sur le chemin de Compostelle.
- . d'un jardin sans clôture,
- . d'une terrasse sur laquelle s'effectuait le passage des voitures car le chemin du bas, réduit à l'état de marais, était impraticable.

Le nouveau propriétaire, séduit par l'admirable environnement de sa nouvelle demeure, décida de la rendre plus gracieuse, plus vaste et confortable et de l'entourer de grands jardins et d'un parc, planté de forts beaux arbres, sur les collines qui dominent le château, au nord.

Le corps principal fut prolongé légèrement de chaque côté et relié au bâtiment nord, lequel fut surmonté de deux étages, ce qui lui donna la forme d'un « H ».

Selon les archives du château, la famille la plus ancienne qui en fût propriétaire est la famille COLLAS.

L'ancien fief de RAFFIGNY, dépendant du Comté de Château-Chinon, appartenait, en 1667 à Gilles

LE CAMUS, époux de Marie COLLAS, héritière. Gilles LE CAMUS, Ecuyer et Président de l'élection de Vézelay vivait (selon les écrits de l'Abbé Baudiau, curé de Dun-les-Places) en « grande animosité » avec les familles ROUSSET et GUDIN de Jailly « par suite de longs et dispendieux procès ».

Cependant, il y a lieu de croire que les dissensions s'apaisèrent par la suite puisque :

. Germaine CAMUS, fille de l'Ecuyer, Seigneur de RAFFIGNY, épouse Gabriel ROUSSET, Sieur de Jailly, et lui apporte la terre de RAFFIGNY.

. Leur fils, Gilles ROUSSET, Seigneur de JAILLY et de RAFFIGNY, épouse en Mars 1694, Marie de BORNE, issue vraisemblablement de la maison BORNE, très ancienne famille établie à Lormes.

. Or, leur fille aînée, Marie ROUSSET de JAILLY, Dame de RAFFIGNY, épouse le 15/01/1732 Philippe César GUDIN de VALLERIN, Sieur de VALLERIN (fief sis à proximité de Mhère appartenant à la famille GUDIN depuis le XVII^e siècle).

. Les GUDIN de VALLERIN (Etienne I - Etienne II) se succèdent de père en fils de 1732 à 1804, date à laquelle RAFFIGNY est mis en vente, puis acheté par Claude CORNU, époux de la fille aînée d'Etienne II, (Etienne, Jacqueline GUDIN de VALLERIN) le 18/11/1805, pour 95 000 francs.

. C'est en 1814 que M. BRUNIER l'achètera pour le transmettre à sa fille, Marie Geneviève, qui épousera en 1817 l'illustre Président DUPIN.

Aujourd'hui encore les descendants de cette famille sont toujours propriétaires du château (la grand mère de Monsieur Antoine de SANSAL, petite-fille de Monsieur Philippe DUPIN, étant la petite nièce du Président André Marie DUPIN).

Parmi les propriétaires de ce château, plusieurs ont été des personnalités marquantes :

. Gilles CAMUS, qui vécut sous Louis XIV, était à la fois écuyer, donc, gentilhomme, en même temps que Président en l'élection de Vézelay (Tribunal régional chargé de juger les affaires relatives aux recouvrements des impôts de l'époque : gabelle, taille, dîme, aides) ;

. Marie Geneviève BRUNIER, qui épousa Monsieur André Marie Jean Jacques DUPIN en 1817, devint dame d'honneur de la reine Marie Amélie, mariée au Duc d'Orléans, « Roi des Français » sous le nom de Louis-Philippe.

. André Marie Jean Jacques DUPIN, homme illustre, à qui sera consacrée notre prochaine édition, eut une carrière exceptionnelle. A différents moments de sa vie passionnante, il exerça les fonctions d'Avocat, de Conseiller du Duc d'Orléans, de Procureur Général près de la Cour de Cassation, de Député, de Sénateur, de Maire de Gâcogne, et se rendit célèbre par sa participation active à la modernisation et à l'économie de la région. Sans parler de ses titres honorifiques : Grande Croix de l'Ordre Impérial de la Légion d'Honneur, membre de l'Institut, de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, de l'Académie Française, pour ne citer que l'essentiel !